



Graine d'info n°4 – Avril 2026

Associations, recul de la démocratie et philanthropies : La philanthropie d'extrême droite et les associations

Par Nicole et Pascale

Le Collectif des associations citoyennes auquel le MNLE 93 NEP est adhérent, a créé l'**observatoire citoyen de la marchandisation des associations** (OCMA). *« L'objectif est de rendre disponibles et accessibles des informations essentielles sur le processus de marchandisation et financiarisation de l'action associative, créer un espace de partage et de décryptage des informations pour pouvoir mieux comprendre et contrer ces processus à l'œuvre. »*

En effet, nous constatons tous et toutes les difficultés du mouvement associatif : difficultés de représentation amenant un détournement de notre impact social et de transparence de notre investissement, d'inégalités face au secteur des entreprises privées lors des appels d'offre par exemple et bien évidemment d'accès à des financements comme la fin de la subvention de fonctionnement, celle-ci pouvant être qualifiée de financement pérenne, stable puisque fléché uniquement pour nous permettre de faire.

Ces inégalités nous obligent à agir dans trois directions afin de trouver de nouvelles recettes pour équilibrer nos budgets et continuer à répondre à nos engagements sociaux :

- Répondre à des appels à projets : cela nous demande de mettre en place des moyens humains, organisationnels importants. Mais ne devenons-nous

pas des prestataires de service des collectivités territoriales ?

- Devenir « marchand » : nous faisons appel à des partenaires qui acceptent de nous vendre des produits au juste prix et que nous revendons nous-mêmes avec un léger bénéfice. Est-ce que nous restons dans notre objectif d'intérêt général ?
- Faire appel à des organisations philanthropiques nous apportant ainsi des fonds contre le développement d'actions. Mais n'est-ce pas nous lier à des intérêts privés qui nous retirent notre indépendance démocratique ?

Le séminaire qui est proposé par l'OCMA avec un projet intitulé : Associations, recul de la démocratie et philanthropies, nous apporte des éléments indispensables pour comprendre toute la dangerosité de l'ensemble du mécanisme aujourd'hui mis en place.

L'éclairage se déroule en 6 séminaires en visio. 3 séances ont déjà eu lieu et vous pouvez les retrouver sur le site [Observatoire : Génèse](#)

- 1ère séance du séminaire : Qui définit l'intérêt général ou comment se définit l'intérêt général ? - 19 déc 2025
- 2ème séance : Quand l'investissement remplace la subvention ou le don - 29 jan 2026
- 3ème séance : La philanthropie d'extrême droite et les associations - 4 mars 2026.

Ce sont les quelques repères que nous avons relevés lors de cette troisième séance que vous trouverez ci-dessous.



Graine d'info n°4 – Avril 2026

Véronique Séhier du Planning Familial, **Rozenn le Carboulec**, **Elsa Sabado**, **Annabelle Martella**, journalistes du collectif Hors cadre à l'origine de l'enquête sur la galaxie associative de Pierre-Edouard Stérin, ont introduit ce 3^{ème} séminaire.

Si beaucoup d'entre-nous ont entendu des reportages, lu des articles sur le projet Périclès porté par Pierre-Edouard Stérin, nous ne pensions pas le trouver dans nos activités de solidarité démocratique à ce niveau décrit par les intervenantes. L'actualité confirme la volonté de voir arriver l'extrême droite au pouvoir en France. Pour cela, tous les moyens sont recherchés. Et celui de passer par la philanthropie en est un qui arrive en silence, qui devient une face cachée du social en se servant des faillites financières étatiques organisées.

Une première mini enquête a été réalisée par les journalistes sur la « Nuit du bien commun » en décembre 2021. Ce gala de charité a été créé en 2017 par... Pierre-Edouard Stérin. Des associations présentent un dossier, le défendent lors de la « Nuit du bien commun » et peuvent ainsi être subventionnées. Wikipédia : *« En 2021, la cinquième édition parisienne, animée par Cécile de Ménibus, présentatrice sur C8 et Sud Radio, recueille plus d'un million d'euros au profit de douze associations. En 2024, c'est 1,4 million d'euros recueillis. »*

Le journal L'Humanité a écrit un article plus complet fin 2025 qui lui a donné envie de reprendre le sujet. Son approfondissement a permis de mettre à jour la mise en place d'un réseau de think-thanks pour soutenir « des associations » recherchant des aides financières. Bien évidemment avec contreparties par « influences » sur les façons de faire, souvent non dites.

Il est important de mettre le mot association entre guillemets. Car toutes ces associations ne sont pas naïves. Le système mis en place crée par lui-même son réseau. On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

Ainsi il existe tout un réseau d'excellence : soutien scolaire, cafés débats, aides aux femmes vulnérables, en difficultés, seules et/ou avec des enfants en bas âge, offrant des colocations, type "maman louve", "parents en colères", la maison « Marthe et Marie », etc.

Ces associations font appel à des bénévoles « volontaires » soi-disant « laïques et apolitiques » mais que l'on retrouve souvent en partenariat avec des diocèses et en lien avec les groupes catholiques les plus réactionnaires.

Par ailleurs, c'est un véritable changement de vocabulaire qui accompagne ce mouvement. On ne parle plus d'embryon mais d'enfant à naître. La notion d'enfant à naître donnerait un statut au fœtus et à l'embryon et conduirait à transformer l'IVG en un acte à caractère criminel tel qu'on lui a connu par le passé. C'est donc un enjeu fondamental.

L'enquête a montré l'existence de liens clairs entre Bolloré et Stérin sur les financements des associations par des fonds qui mènent du lobbying tels que "Obole digitale", une start-up française spécialisée dans les solutions numériques innovantes pour la collecte de dons et le fundraising.

Ces produits numériques sont utilisés essentiellement pour les milieux catholiques contre les divorces, les femmes doivent rester à la maison pendant que les hommes partent conquérir le monde, les IVG.



Graine d'info n°4 – Avril 2026

D'autres moyens existent comme des bornes de collecte de fonds (terminaux de paiement CB), des applications pour smartphone pour « la quête » dans les lieux de cultes.

Enfin, sur le sujet du financement possible, ces associations bénéficient, car rien ne l'interdit, de subventions de la CAF par exemple. Les fondations qui les soutiennent sont généralement reconnues d'utilité publique et à ce titre les dons récoltés sont défiscalisés. Eh oui. Nous avons donc en face de nous un système de financement public indirect de ce projet Péricle's !

Le Planning Familial qui est aujourd'hui diabolisé, n'est plus d'utilité publique et donc si nous lui faisons un don il ne sera pas défiscalisé.

Pourquoi est-ce possible ?

Il y a une véritable méconnaissance du système mis en place. Les associations déposent des dossiers conformes à la demande lors des appels à projet. Les personnes qui instruisent les dossiers sont peu/pas formées à aller enquêter. Elles n'ont aucun moyen, pas le temps. Les élus encore moins.

Elles occupent un terrain délaissé par l'État avec des missions d'utilité publique mais à moindres frais car elles « sont soutenues par des fondations ». Ce mouvement parfaitement coordonné joue sur le compromis politique : je suis dans le quartier, j'apporte du lien social et tu ne me donnes que peu de subvention. Juste ce qu'il faut pour apparaître « normale ».

Comment faire ?

Comment agir contre ce véritable mouvement politique structuré autoritaire ? Comment alerter les élus sur le fait qu'ils ne subventionnent plus ces bonnes dames

patronesses mais un mouvement de fond d'extrême droite ?

Cette organisation systémique pour faire advenir l'extrême droite au pouvoir existe depuis très longtemps, depuis toujours, mais elle a avancé cachée jusqu'à maintenant.

La vulnérabilité de nos associations ne doit pas nous empêcher de poser les débats de fonds.

Cette graine d'info peut sembler éloignée des questions environnementales que nous nous posons. Rappelons l'objet de nos statuts : « *L'association a pour objet d'agir pour que tous les humains puissent s'épanouir en harmonie avec leur environnement* ».

Et son 1^{er} point : « *rechercher, rassembler, approfondir, enrichir et diffuser la connaissance des causes et des effets réels de tous les phénomènes qui affectent l'environnement ;* »

La conclusion de cette 3^{ème} séance a été de se poser la question : (a abouti sur une question) les associations sont-elles prêtes à s'engager dans ce débat ?

[Vous pouvez retrouver le replay ici : Retrouvez ici le replay de la séance de mars, et la liste ici des ressources citées pendant le webinaire.](#)

N'hésitez pas à y aller et à partager.